

dit qu'elles seront inscrites chapitre XXIV, article 1^e du budget
de construction des immeubles communautaires

à l'école Maternelle "Ain-Bairrice" Avenant Cordeliers - M. le Maire
des opinions : il est à dire que la construction de l'école Maternelle M. Challe
y expose qu'en raison de l'insécurité des édifices existants
à l'intercalation du chœur abîmé, il n'a pas place
de modifier le conduct de l'ancien et la construction
de Matelane la Directrice de l'école Maternelle de la Blaire.
Le montant de ces travaux budgétisés a été arrêté
d'accord avec l'entrepreneur M. Cordeliers, M. Challe et M.
le Maire à la somme de 15.000 francs.

Le budget
accepté de l'entrepreneur avec M. - Cordeliers, Matelane en avançant
de 15.000 francs correspondant aux travaux réalisés
exécutés au conduct de l'ancien et à la construction de bureau
de la Directrice de l'école Maternelle de la Blaire.
Avenant au marché de l'Union Charentaise - à l'Union Bla-
re (entreprises adjudicataires du lot M. - Matelane)
pour la construction de l'école Maternelle de la Blaire
la ou à exécuter quelques travaux nécessaires
porté total évin l'important placard, l'écaillard pour couvrir
l'entrée et un arceau électrique - portail des écluses porte
de l'assoult et emmurement, aux cloisons vétustes, etc....
Le montant total de 94.203 francs.

date

vers

échec

au hasard avec l'Américain. Ensuite l'avenement était imminent.

plat bâti sur un fondement.
école Maine-Geoffroy : Macché Claut. — M. Claut

est le seul à décrire deux échafaudages pour la construction de la porte d'un bâtiment dans la clôture même de l'école Maine-Geoffroy.

La construction de l'école a été faite par M. Blaut, menuisier, qui offre de fournir et porter

une planche en sapin rouge de 2^e m^m d'épaisseur
l'abordage de 11¹/₂ au prix de 300 francs.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission des Finances décide de donner man-
dat à M. le Maire pour négocier avec M. Claut, menuisier
émettant une offre de 100 francs, une marche
limitée à 140 francs.

La demande sera insérée au crédit à date au chapitre
XXIII article 9 du budget 1951 "construction d'une
clôture à l'école Maine-Geoffroy" au crédit suivant :
obtient d'une régularisation en fin d'exercice.

e) Ecole Juliette Dreyfus : Marché Solstastic — M. le

Maire exprime que le sol de la rotonde devant le

vall de remise aux enfants des classes maternelles
de l'école Juliette Dreyfus a été recouvert une application

de "polylastic" pour empêcher l'ingressus d'aspalte ou
pétrole et que son accès refusé.
Le remède contre l'aspalte n'est pas au

52014

Appareil 143

52016